



**COLE DU PLATEAU**  
**145, rue de l'Atmosphère**  
**Gatineau (Québec) J9A 3G3**  
**Téléphone: (819) 772-2694**  
**Télécopieur: (819) 772-8056**

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
École du Plateau – 008

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du mardi 14 juin 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire du mardi 14 juin 2016 du Conseil d'établissement de l'école du Plateau au 145, rue de l'Atmosphère, Gatineau (Québec), à 18 h.

**Présents :**

M. Michael Barbadakis	Président, parent-membre
M <sup>me</sup> Isabelle Bergeron	Enseignante-membre
M. Yann Bouteiller	Représentant du service de garde-membre
M. David Cormier	Secrétaire, parent-membre
M <sup>me</sup> Jacinthe Gauthier	Invitée, représentante de l'OPP
M. Serge Guitard	Directeur, non-membre
M. Dominique Kenney	Représentant de la communauté-membre
M. Denis Laurin	Enseignant-membre
M <sup>me</sup> Annie Lessard	Parent-membre
M <sup>me</sup> Louise Marchand	Enseignante-membre
M <sup>me</sup> Caroline Petit-Turcotte	Vice-présidente, parent-membre
M. Marc-André Rouleau	Parent-membre
M <sup>me</sup> Julie Villeneuve	Enseignante-membre
M <sup>me</sup> Nathalie Villeneuve	Invitée, commissaire

**Absents :**

M <sup>me</sup> Martine Émond	Enseignante-membre
M. Antoine Gomis	Parent-membre – Repr. au comité de parents

**Mot des invités**

- Mot de la représentante de l'OPP

M<sup>me</sup> Gauthier remercie les membres de l'OPP pour cette belle année. Elle souligne que la dernière activité de l'année, l'activité des finissants, aura lieu vendredi. M. Barbadakis remercie les membres de l'OPP pour le travail effectué cette année.

- Mot de la commissaire

M<sup>me</sup> Nathalie Villeneuve explique que le prix du commissaire sera remis vendredi et que le projet de construction d'un terrain synthétique dans la cour d'école sera présenté demain au Conseil des commissaires.

- Mot de la représentante EHDAA

Aucun point (poste vacant)

## **1. Introduction**

### **1.1 Ouverture de la séance et vérification du quorum**

Le directeur constate qu'il y a quorum.

### **1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour (n° 29-15-16)**

M. Guitard procède à la lecture de l'ordre du jour. Il précise que le point 5.3 doit se lire « Agrumes 2016-2017 » et non « Agrumes et produits Attitude » comme il est inscrit à l'ordre du jour. M<sup>me</sup> Bergeron propose l'adoption de l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité.

### **1.3 Adoption du procès-verbal du 24 mai 2016 (n° 30-15-16)**

Comme personne n'a de question ou de commentaire au sujet du procès-verbal de la dernière réunion, M<sup>me</sup> Lessard propose son approbation. Il est approuvé à l'unanimité.

### **1.4 Suivi du procès-verbal du 24 mai 2016**

M. Barbadakis fait un retour sur le point 2 du procès-verbal, soit l'intervention de parents au sujet des surplus d'élèves à l'École du Plateau. Il a lu les courriels des parents, discuté avec M. Guitard et pris connaissance de la lettre qui a été envoyée à la commissaire, au conseiller municipal et au comité exécutif. Il estime qu'il n'appartient pas au Conseil d'établissement de voir comment la CSPO gère les surplus d'élèves. Le Conseil gère le fonctionnement de l'école et s'assure que les élèves y vivent une bonne expérience. M. Barbadakis a l'intention d'envoyer un courriel aux parents concernés pour expliquer que la décision relative aux surplus d'élèves n'appartient pas au Conseil d'établissement, qui doit rester neutre.

M. Guitard revient sur le point 5.4 du procès-verbal, précisément sur le fait que, selon M. Rouleau, Mazzola indique que ses plats sont servis dans des contenants recyclables, alors que ce ne serait pas le cas. M. Guitard a communiqué avec Mazzola et M. Rouleau a raison. L'entreprise a indiqué qu'elle servirait ses repas dans des plats recyclables à compter du début de l'année prochaine, mais que ces plats coûtent plus cher.

## **2. Période d'intervention du public**

Aucune intervention

### **3. Mot de la direction**

#### **3.1 Clientèle et structure 2016-2017**

M. Guitard explique que l'école a communiqué avec la plupart des parents dont les enfants devront être déplacés en raison du surplus d'élèves. Les communications avec les parents devraient être terminées la semaine prochaine. Il est possible que la clientèle change durant l'été à cause de déménagements. La structure ne sera toutefois probablement pas modifiée.

#### **3.2 Terrain synthétique et Marchethon (n° 35-15-16)**

M. Guitard annonce que le projet a été présenté au Comité exécutif. En ce qui concerne l'entretien du terrain, le soumissionnaire retenu pour l'installation du terrain en effectuera l'entretien une fois par année pour les cinq premières années. Selon M Guitard, les frais relatifs à l'entretien sont estimés à 3 000 \$ ce qui porte le prix total du contrat à environ 50 000 \$.

Pour ce qui est de la subvention du gouvernement, l'école n'a pas encore obtenu de réponse. M. Kenney propose que les membres du Conseil d'établissement chargent M. Barbadakis de demander à la députée Maryse Gaudreault de confirmer si le gouvernement accorde la subvention, car si ce n'est pas le cas, l'école aimerait explorer d'autres avenues. Sa proposition est adoptée à l'unanimité.

### **4. Mot du président**

#### **4.1 Budget fonctionnement C.É. 2015-2016 (info)**

M. Barbadakis présente l'état des revenus et des dépenses du Conseil d'établissement. Le solde final à la fin de l'année est de -8,00 \$.

#### **4.2 Plan d'action / Priorités 2015-2016 (info)**

M. Guitard présente les revenus et les dépenses au titre du plan d'action. Au chapitre des dépenses, il explique qu'une somme de 1 000 \$ était prévue pour la brigade scolaire, mais que 1 183 \$ ont été finalement dépensés. Par conséquent, une somme de 1 200 \$ sera inscrite au budget de l'année prochaine. Au début de l'année, le solde était de 9 111,53 \$. La campagne des agrumes a permis d'amasser 5 574,77 \$, et 8 172,61 \$ ont été recueillis dans le cadre du Marchethon alors que la prévision était de 4 700 \$ pour cette dernière activité. À ce sujet, M. Guitard souhaite remercier les parents et souligne qu'un enfant a même recueilli plus de 500 \$ à lui seul. Il précise même que l'activité a permis de lever plus 9 000 \$, montant auquel il a fallu soustraire certaines dépenses. Les revenus réels pour l'année s'établissent donc à 22 858,91 \$. Les dépenses s'étant élevées à 12 177,00 \$, le solde pour l'année prochaine se chiffre à 10 681,91 \$.

#### **4.3 Rapport annuel 2015-2016 (adoption) (n° 31-15-16)**

Le rapport a été envoyé par courriel avant la réunion aux membres du Conseil d'établissement pour qu'ils en prennent connaissance. Les membres n'ont aucune question ni aucun commentaire. M. Laurin propose l'approbation du rapport, qui est approuvé à l'unanimité.

## **5. Dossiers**

### **5.1 Convention de gestion 2015-2016 et 2016-2017 (approbation) (n° 32-15-16)**

M. Guitard présente la Convention de gestion et les trois objectifs qui ont été établis pour la période visée, soit 1) Améliorer la moyenne des élèves en 2<sup>e</sup> année du premier cycle en lecture, 2) Favoriser un environnement sain où l'élève se sent en sécurité et 3) Opérer un virage santé en matière de saine alimentation; augmenter le nombre d'élèves physiquement actifs. M<sup>me</sup> Petit-Turcotte propose l'approbation de la Convention de gestion 2016-2017. Approuvée à l'unanimité.

### **5.2 Budget école 2016-2017 (adoption)**

M. Guitard présente le budget de l'école pour 2016-2017. Les membres du Conseil d'établissement discutent d'un montant de 40 891,00 \$ inscrit au budget du service de garde (Annexe B) à la rubrique « Facturation de la commission scolaire (5XX-1-36100-891) ». M. Barbadakis indique à M<sup>me</sup> Nathalie Villeneuve qu'il aimerait savoir à quoi sert cette somme. M. Bouteiller explique que la somme remise à la CSPO par le service de garde est en hausse constante depuis 2004-2005. Lorsqu'on ajoute cette augmentation aux coupures du Ministère effectuées d'année en année, il est de plus en plus difficile selon lui de gérer adéquatement le budget du service de garde.

M. Barbadakis propose la résolution suivante : les membres du Comité d'établissement demandent formellement à M<sup>me</sup> Villeneuve d'exiger que la CSPO fournisse un bilan détaillé indiquant de quelle manière les sommes qu'elle prélève auprès du service de garde sont dépensées. Sa proposition est adoptée à l'unanimité.

M<sup>me</sup> Petit-Turcotte propose l'adoption du document *Préparation budgétaire 2016-2017*, qui est adopté à l'unanimité.

### **5.3 Agrumes 2016-2017 (n° 34-15-16)**

Au sujet des agrumes, M. Guitard explique que le fournisseur a accordé un escompte fidélité de 0,7 % et un escompte supplémentaire de 4 % afin de compenser pour la perte des agrumes à remplacer ou à rembourser. En plus, M. Guitard explique que l'entreprise propose de vendre aussi des produits nettoyants biodégradables « Attitude ». Mme Petit-Turcotte en fait la proposition qui est approuvée à l'unanimité.

## **6. Message des représentantes/représentants**

### **6.1 Mot du personnel enseignant**

M<sup>me</sup> Julie Villeneuve remercie tout le monde pour cette belle année, malgré les débuts mouvementés.

### **6.2 Mot du représentant du service de garde**

M. Bouteiller remercie M. Barbadakis pour son travail comme président et son appui sur les piquets de grève.

### **6.3 Mot du représentant au comité de parents et parent-commissaire**

M. Gomis est absent.

#### **6.4 Mot du représentant de la communauté**

M. Kenney remercie les personnes suivantes : les membres du personnel de l'école, dont il admire le travail qu'ils effectuent auprès des enfants; M. Guitard, qui apporte de la stabilité à la direction de l'école; M. Bouteiller, qui réalise un travail admirable au service de garde malgré les moyens réduits au fil des années; les parents pour les éléments positifs qu'ils apportent à l'école et à la communauté; M<sup>me</sup> Nathalie Villeneuve pour son travail à titre de commissaire; et, enfin, M. Barbadakis, pour le plaisir qu'il a eu à travailler avec lui, toujours pour le bien de l'école, des enfants et de la communauté.

#### **8. Levée de la séance**

M. Laurin propose la levée de la séance, à 19 h 20.

Michael Barbadakis,  
président

David Cormier,  
secrétaire

Serge Guitard,  
directeur